



Les Français, la Justice et l'avocat à l'aube de l'élection Présidentielle

Sondage Ifop pour l'Ordre du Barreau de Paris

N° 118617

[Contacts Ifop :](#)

Frédéric Dabi / Antoine Châtelet

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

Janvier 2022



1 - La méthodologie

2 - Les résultats de l'étude

- A – Le regard sur l'organisation et les moyens alloués à la Justice en France
- B – Les Français et l'avocat
- C – L'accessibilité à la Justice

1 | La méthodologie

Etude réalisée par l'Ifop pour l'Ordre du Barreau de Paris

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 501** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



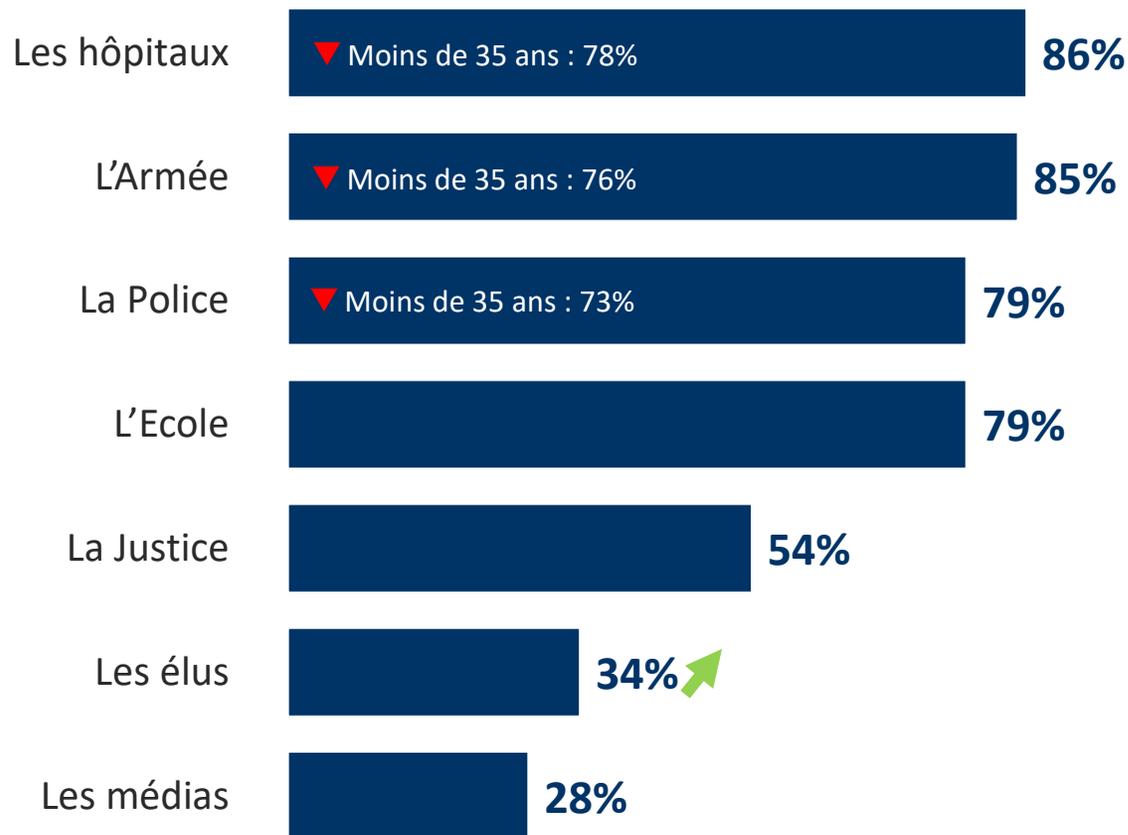
Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 13 au 16 décembre 2021.

2 | Les résultats de l'étude

A | Le regard sur l'organisation et les moyens alloués à la Justice en France

QUESTION : D'une manière générale, diriez-vous que vous avez tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas du tout confiance dans les institutions suivantes ?

Récapitulatif : TOTAL « Confiance »



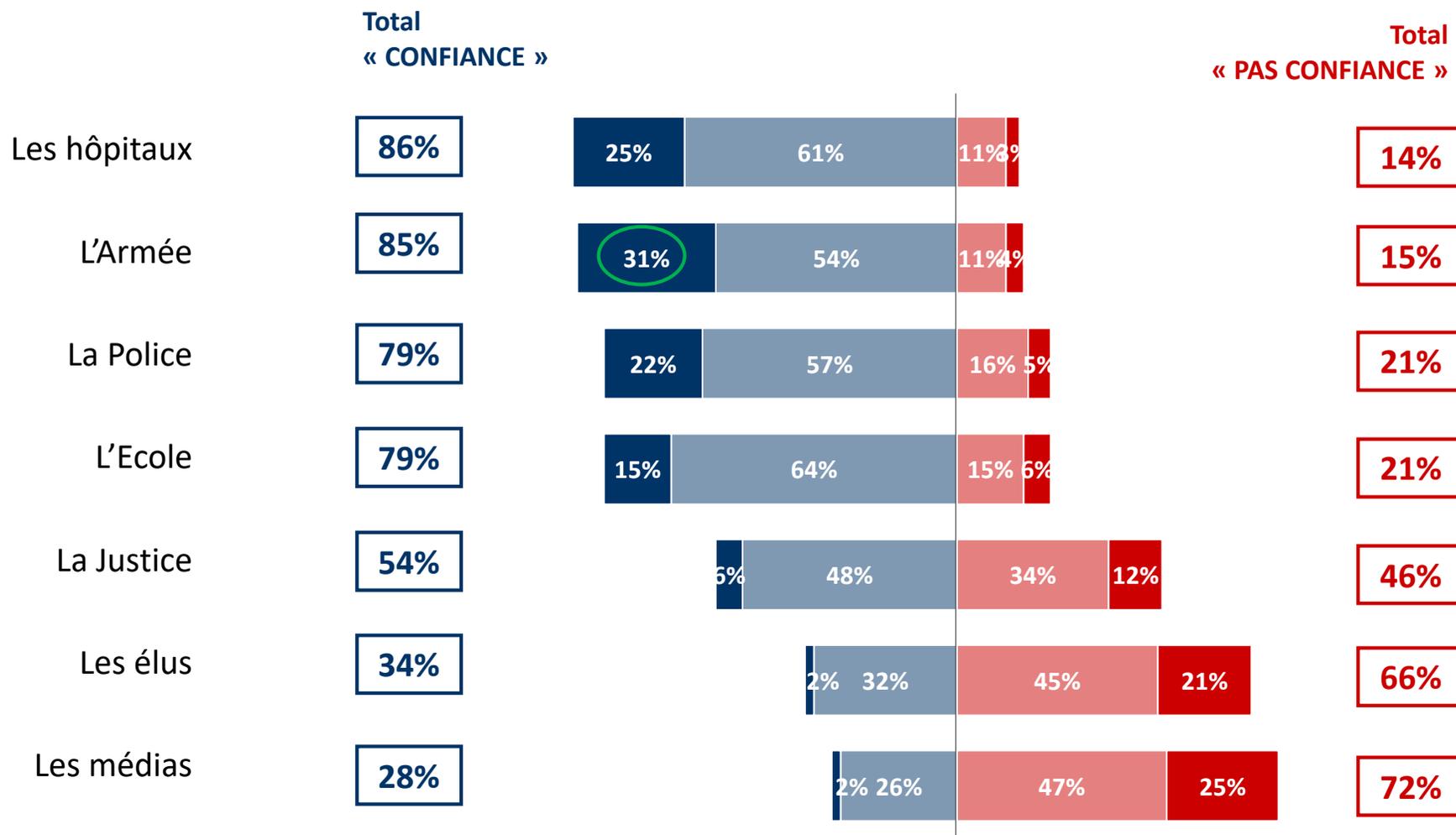
Rappels		
Mai 2008*	Février 2011**	Septembre 2019***
89%	83%	85 %
81%	77%	83 %
76%	66%	75 %
82%	72%	77 %
63%	55%	53 %
44%	26%	27 %
31%	30%	31%

* Enquête Ifop pour le Conseil Supérieur de la Magistrature, réalisée par téléphone du 23 au 27 mai 2008 auprès d'un échantillon national représentatif de 1008 personnes

** Enquête Ifop pour Le Figaro, réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 10 au 11 février 2011 auprès d'un échantillon national représentatif de 1003 personnes

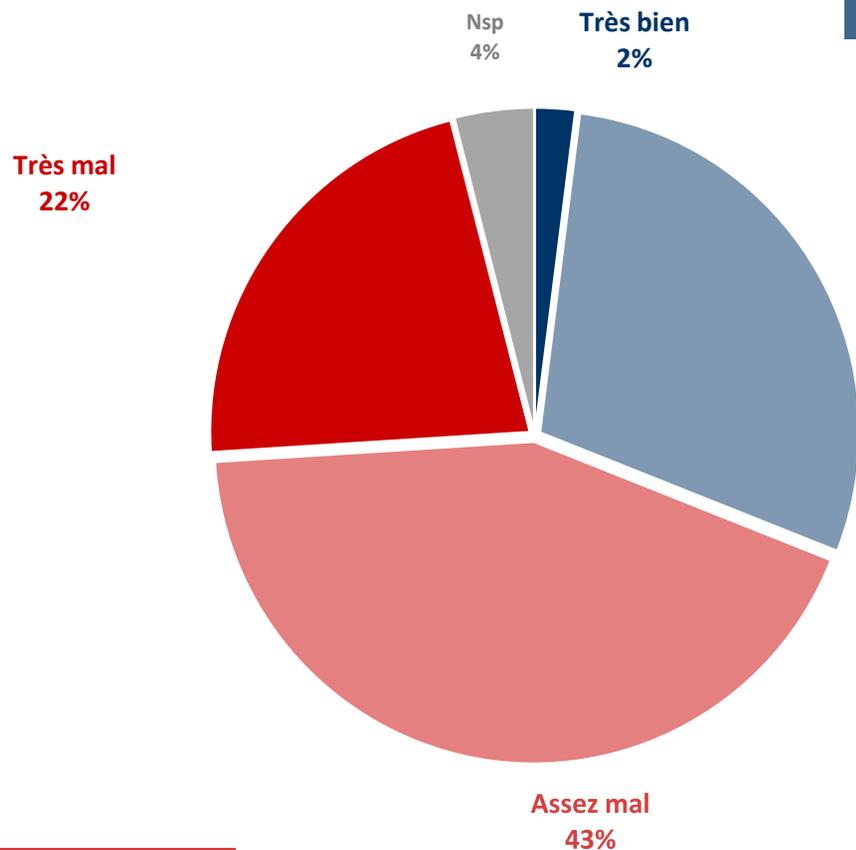
*** Enquête Ifop pour l'Ordre du Barreau de Paris, réalisée par questionnaire en ligne du 25 au 26 septembre 2019 auprès d'un échantillon national représentatif de 1013 personnes.

QUESTION : D'une manière générale, diriez-vous que vous avez tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas du tout confiance dans les institutions suivantes ?



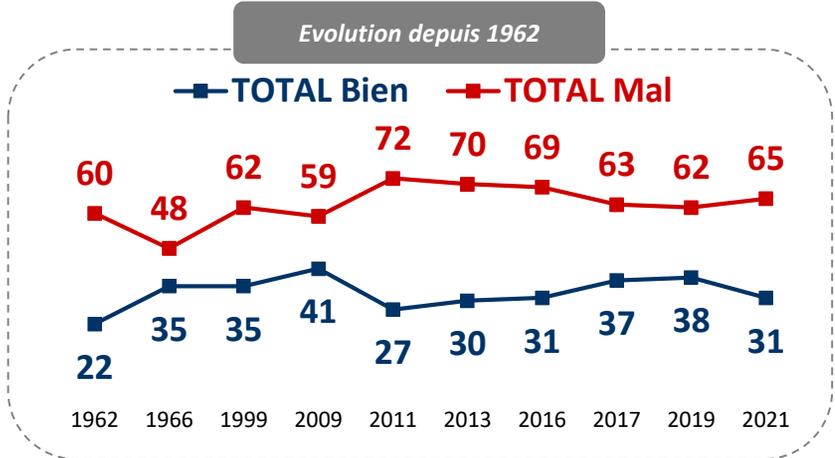
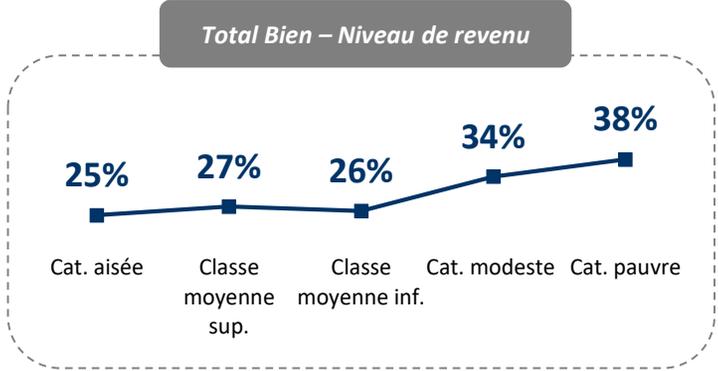
■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

QUESTION : Estimez-vous qu'en France, à l'heure actuelle, la Justice fonctionne globalement très bien, assez bien, assez mal ou très mal ?

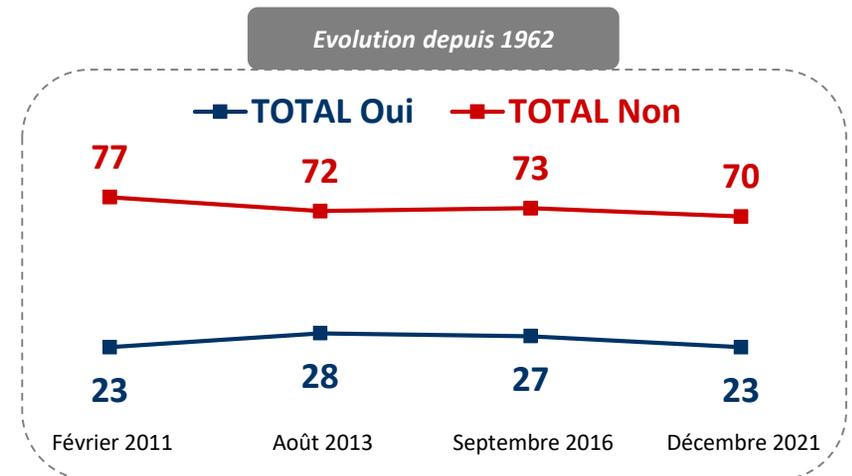
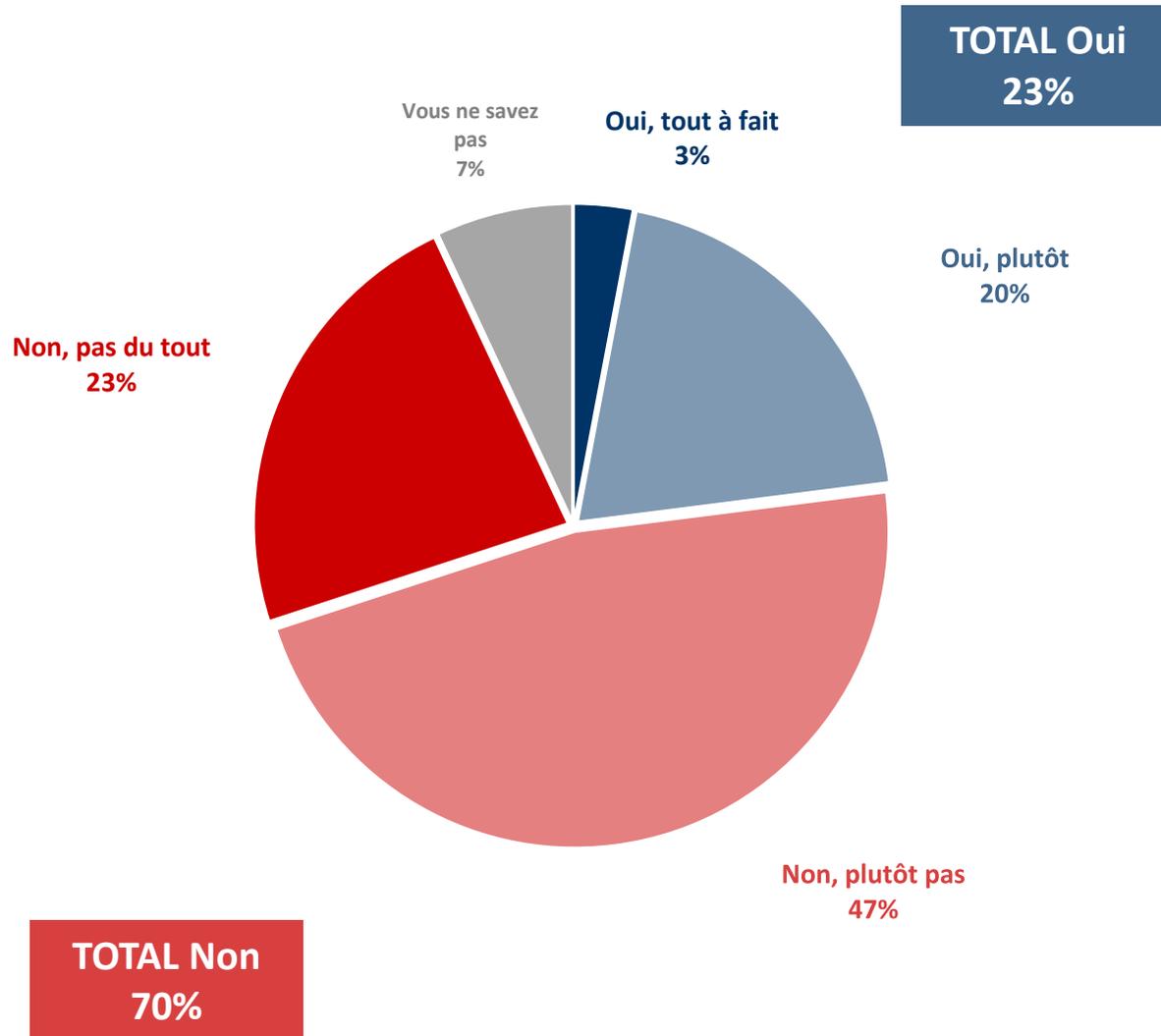


TOTAL Bien
31%

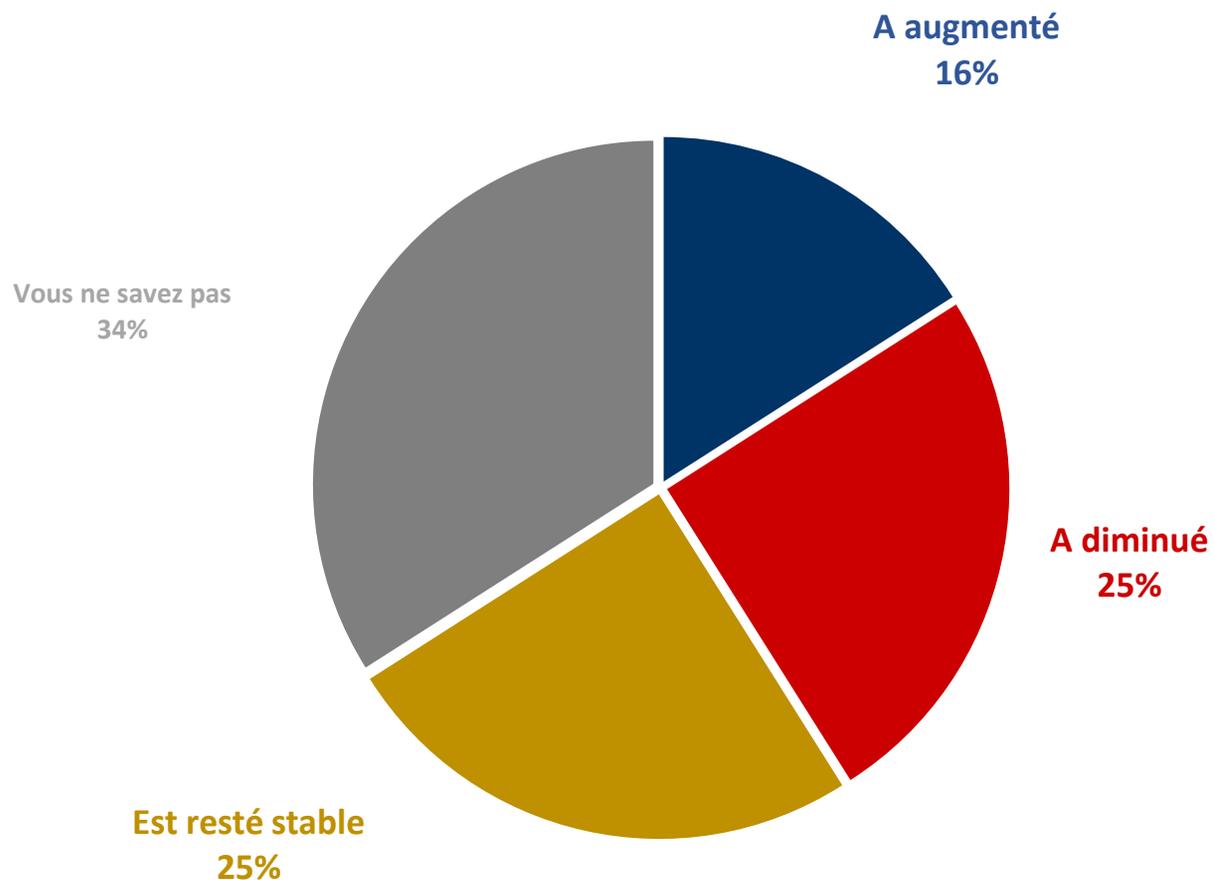
TOTAL Mal
65%



QUESTION : Selon vous, la Justice et les juges bénéficient-ils de moyens suffisants pour faire correctement leur travail ?

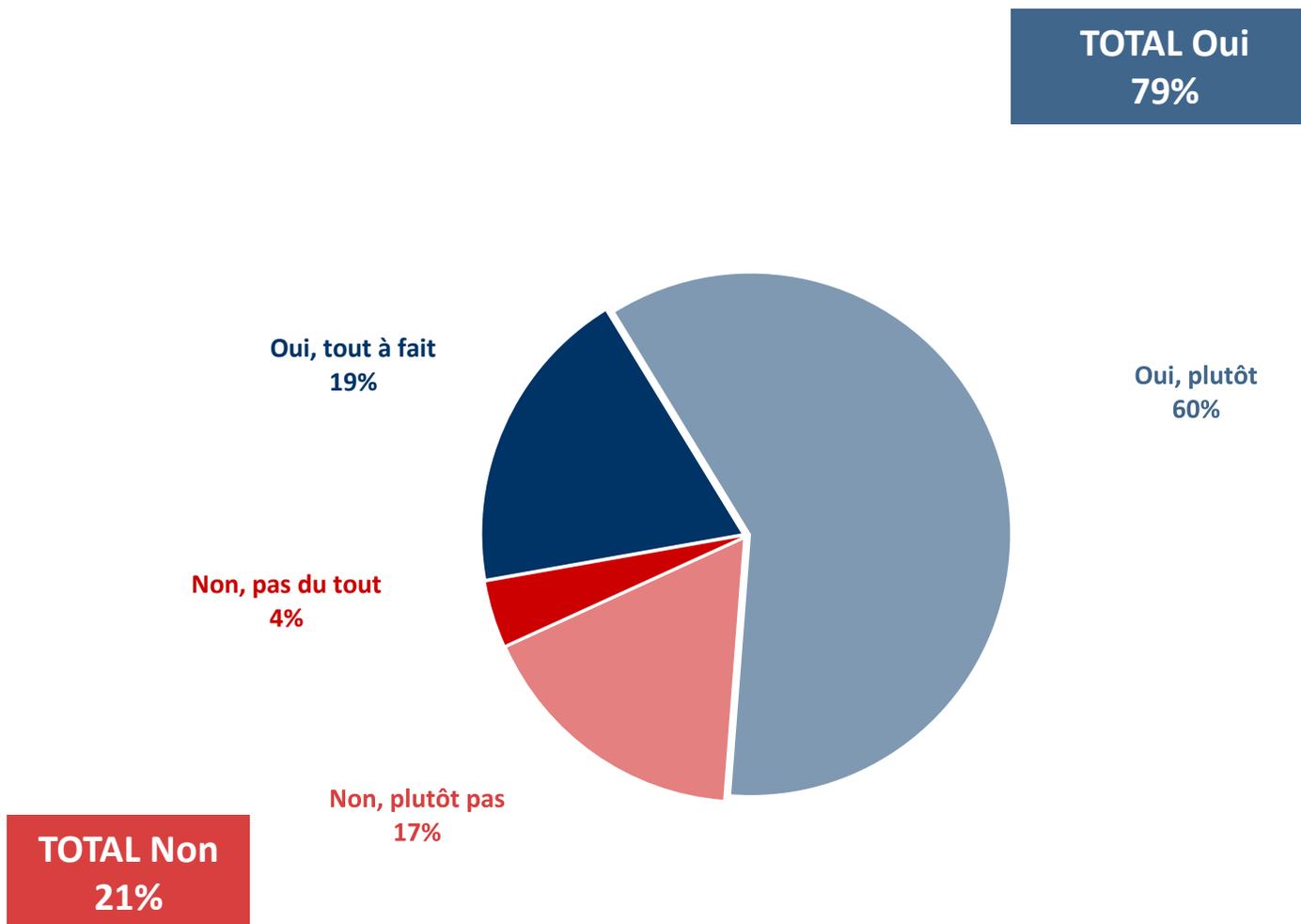


QUESTION : Parlons plus spécifiquement du budget du ministère de la Justice. Vous personnellement, avez-vous le sentiment que le budget alloué au ministère de la Justice a au cours des 2 dernières années ... ?

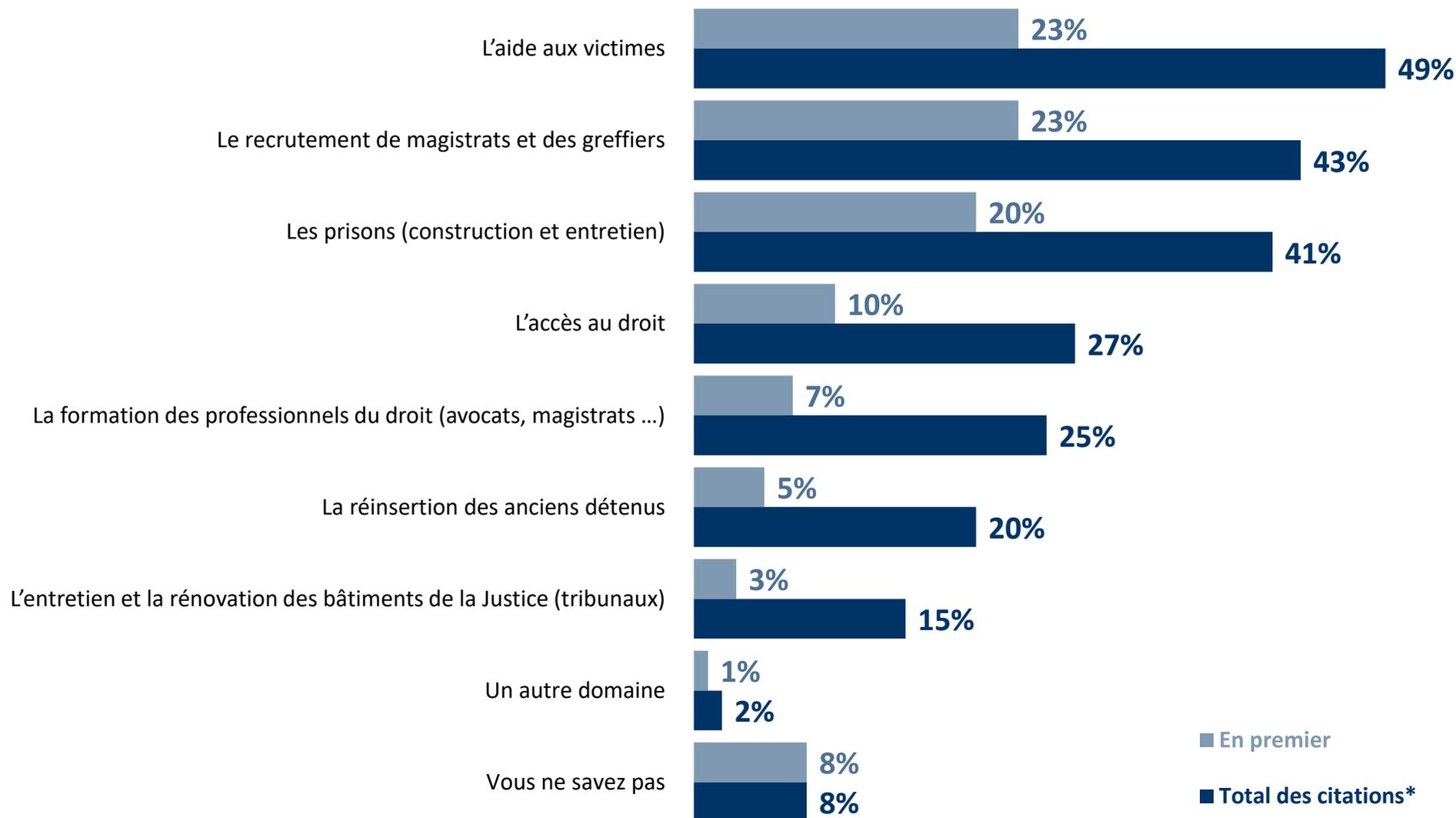


L'adhésion à l'augmentation du budget du ministère de la Justice au détriment d'autres ministères

QUESTION : Comparé à son PIB par habitant, le budget alloué à la Justice en France est parmi les plus faibles en Europe. Vous personnellement, seriez-vous favorable à ce que l'Etat lui consacre davantage de moyens au détriment d'autres ministères de première importance ?

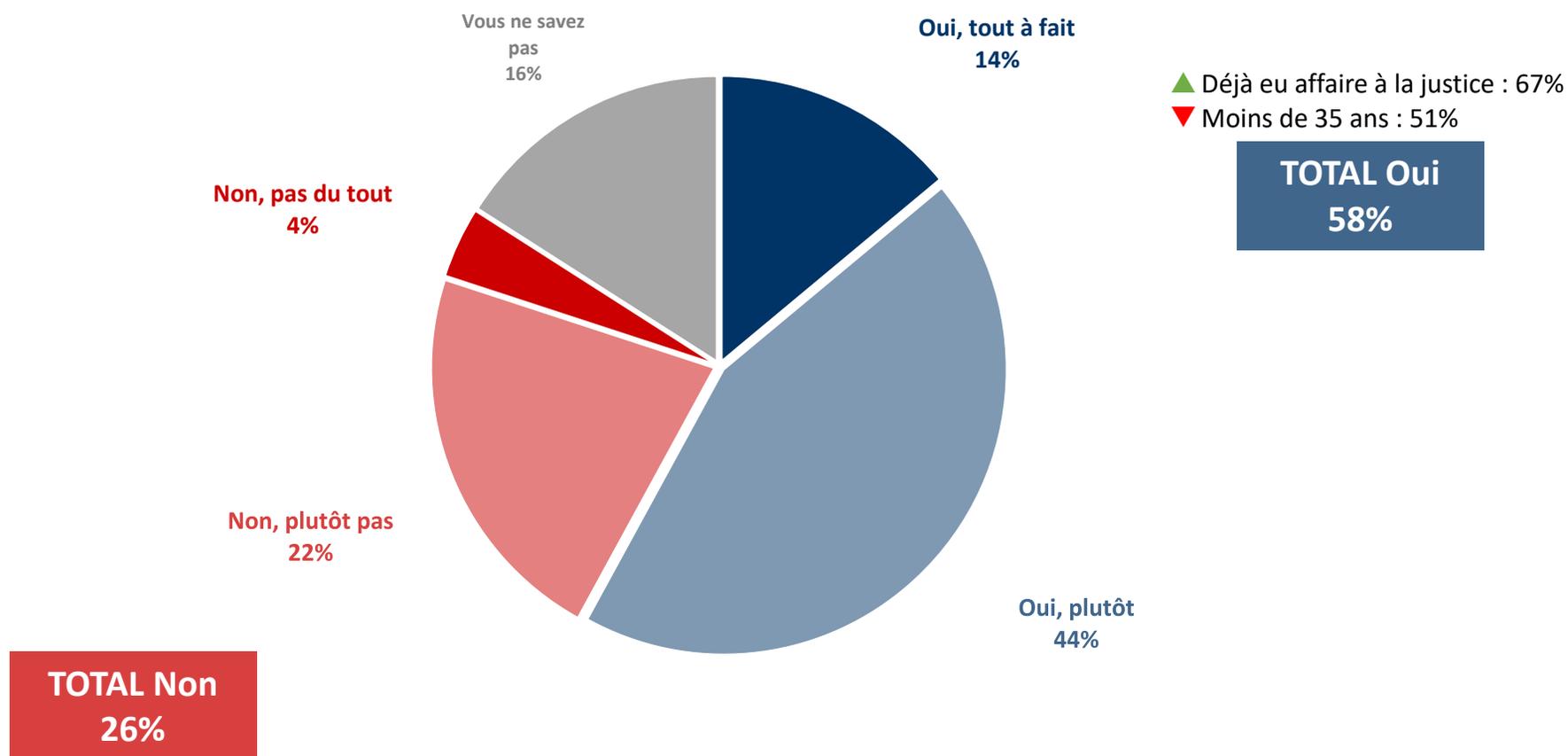


QUESTION : Parmi les domaines suivants liés à l'activité judiciaire et carcérale, dans lequel estimez-vous que les pouvoirs publics devraient investir en priorité ? En premier ? Et ensuite ?



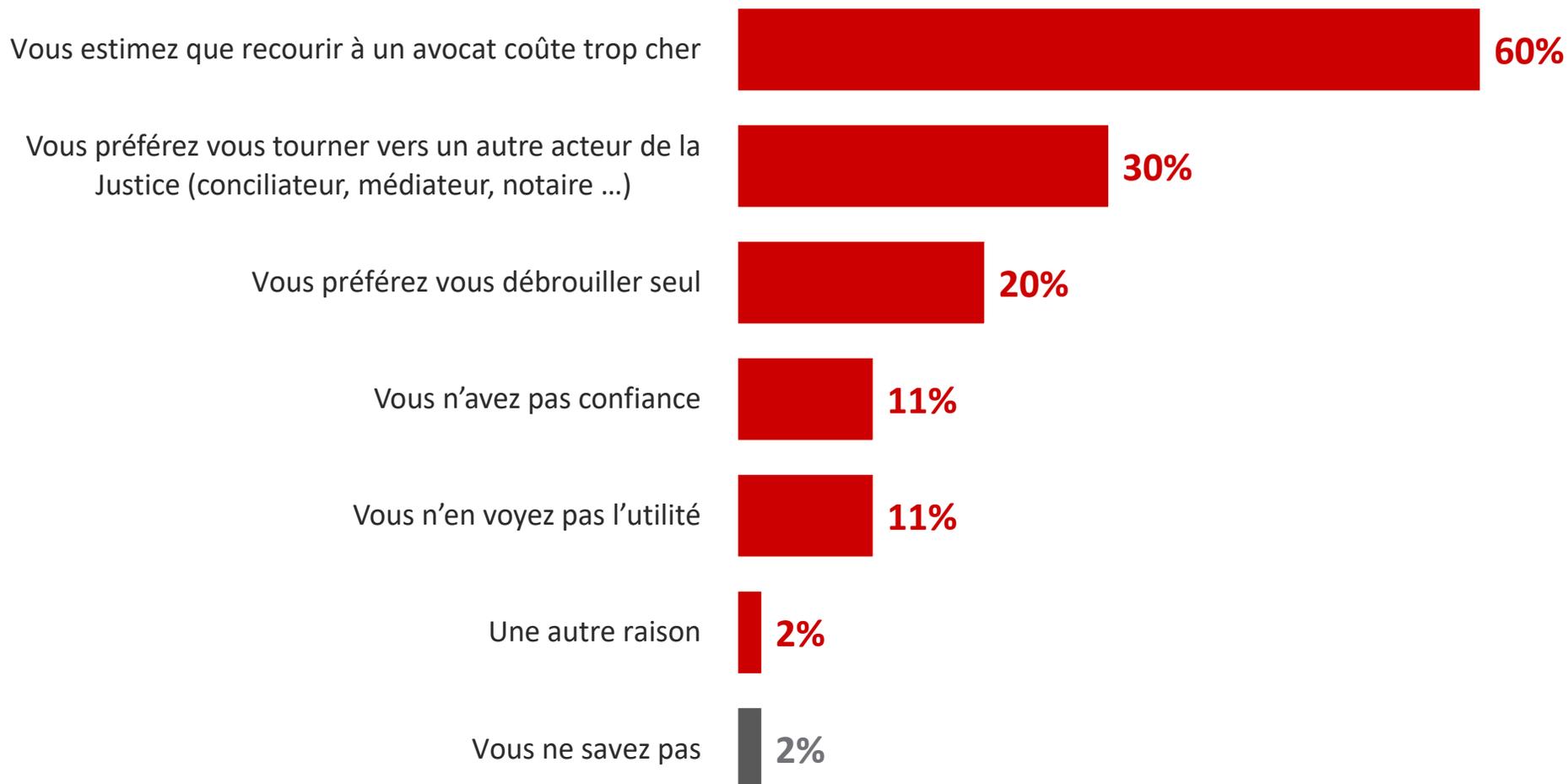
B | Les Français et l'avocat

QUESTION : Si demain vous aviez un problème de Droit (par exemple pour un divorce, une infraction routière, un problème juridique ...), feriez-vous systématiquement appel à un avocat ?

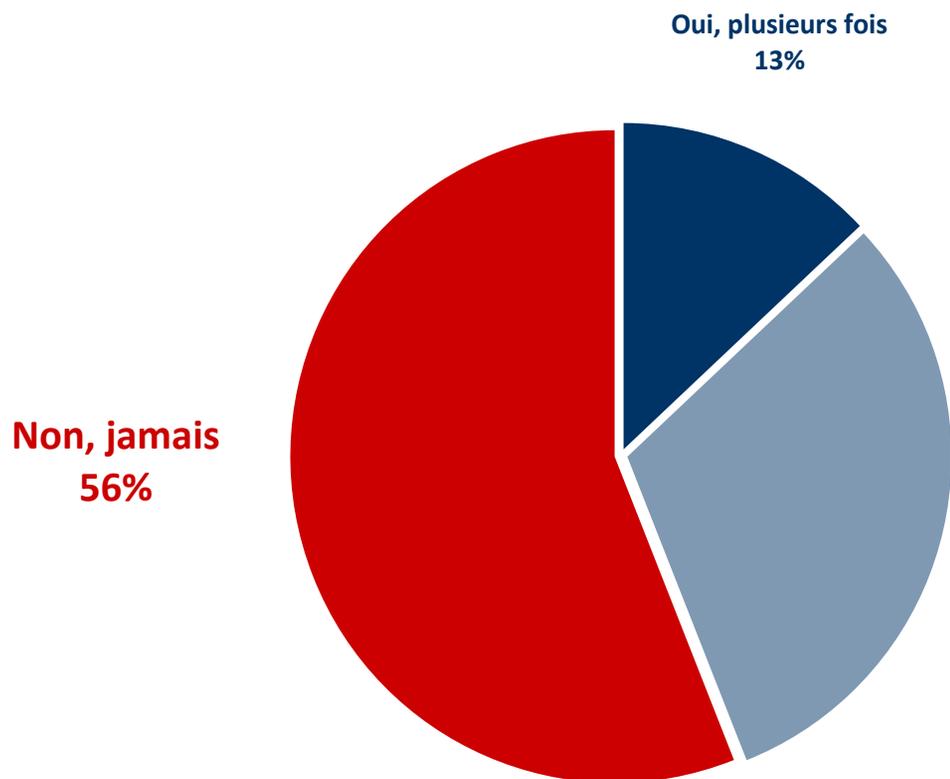


QUESTION : Pour quelle(s) raison(s) ne feriez-vous pas systématiquement appel à un avocat ?

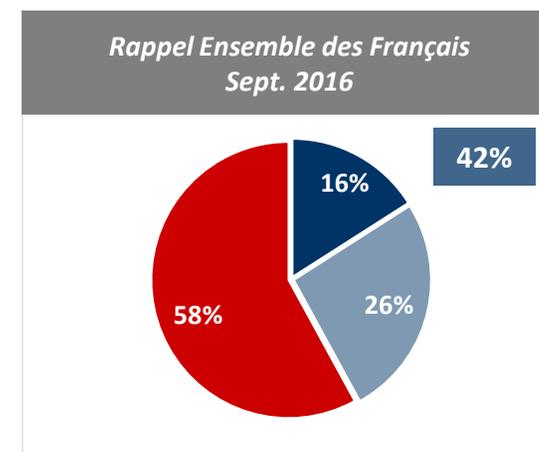
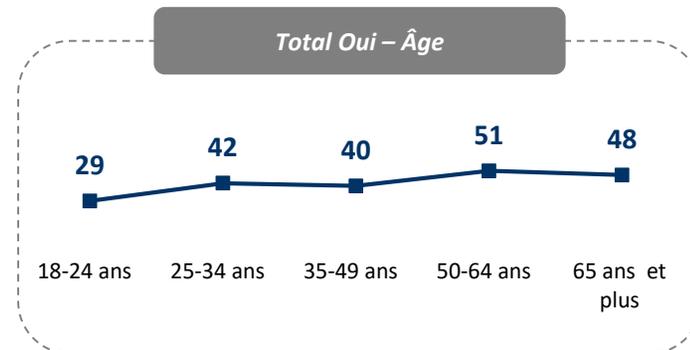
Base : aux personnes qui ne feraient pas systématiquement appel à un avocat, soit 26% de l'échantillon



QUESTION : Vous personnellement, avez-vous déjà eu recours à un avocat ?



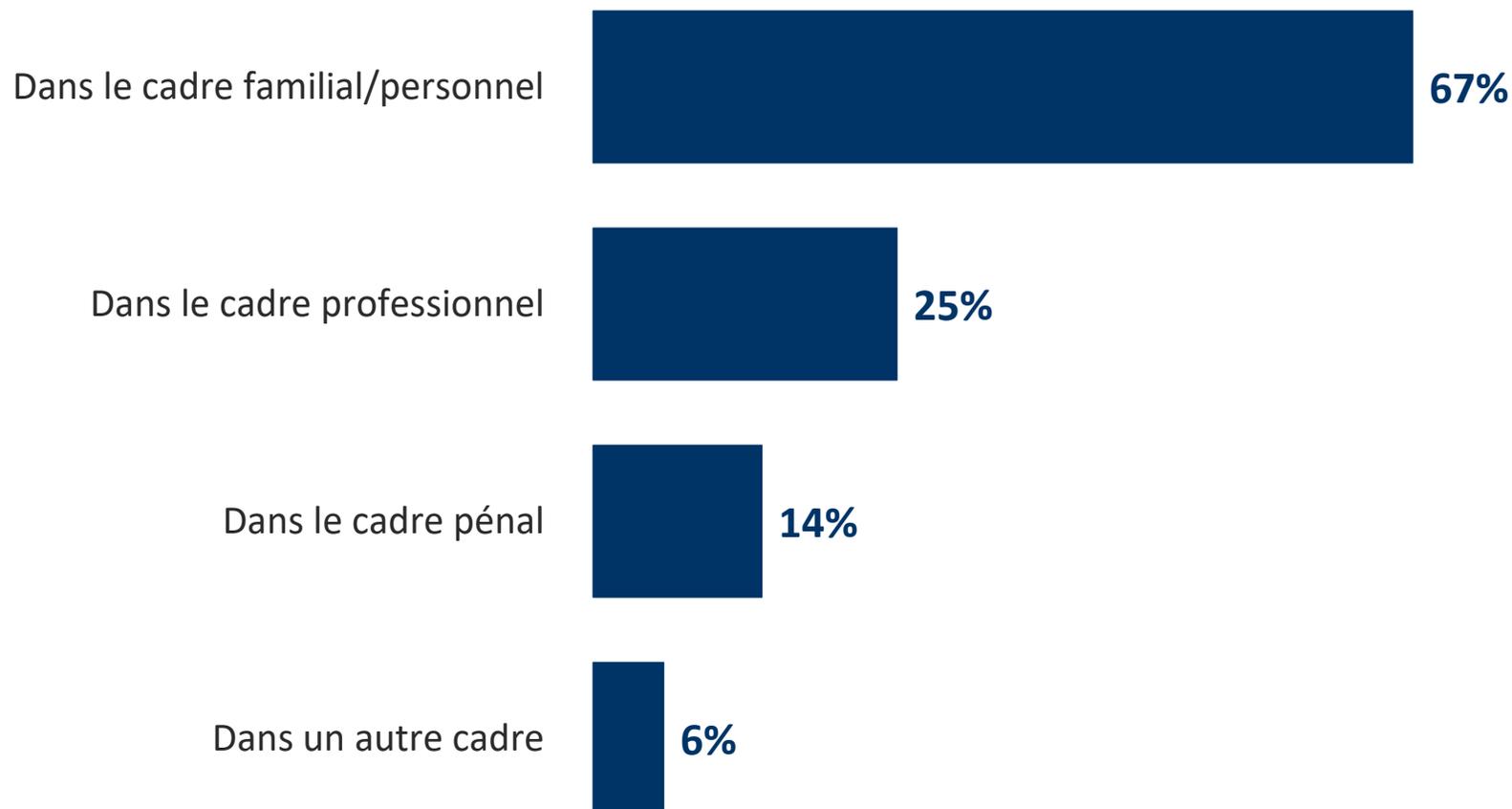
TOTAL Oui
44%



Enquête Ifop pour l'Ordre du Barreau de Paris, réalisée par questionnaire en ligne du 5 au 6 septembre 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1004 personnes.

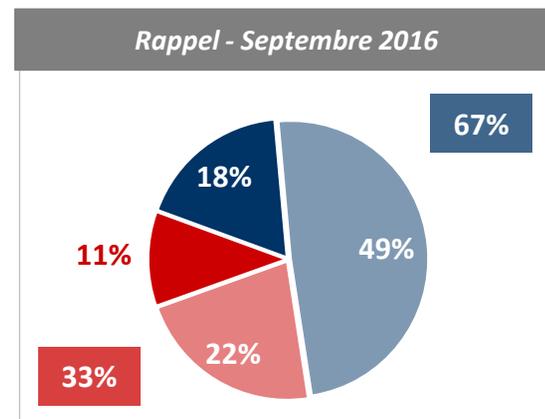
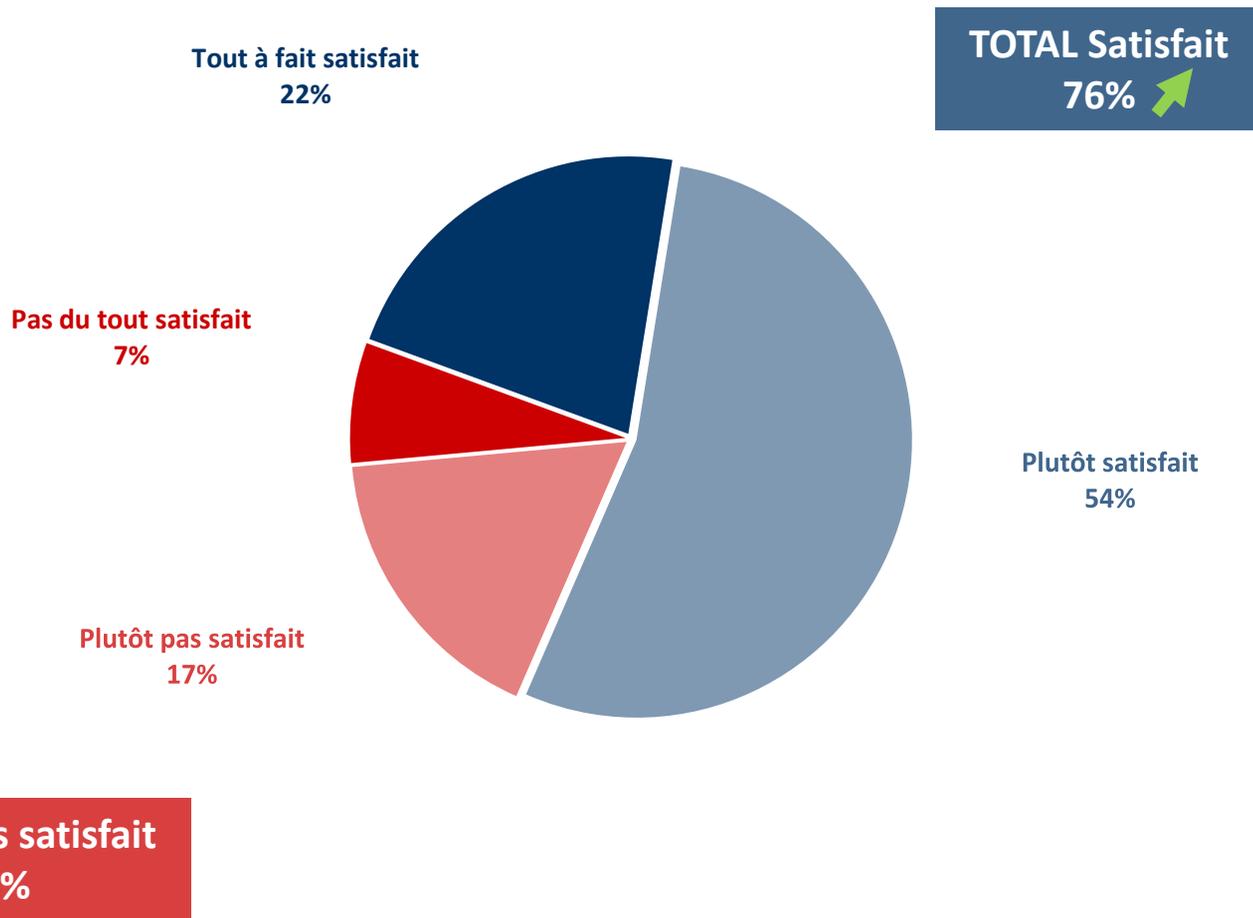
QUESTION : Dans quel(s) cadre(s) avez-vous déjà eu recours à un avocat ?

Base : aux personnes qui ont déjà eu recours à un avocat, soit 44% de l'échantillon

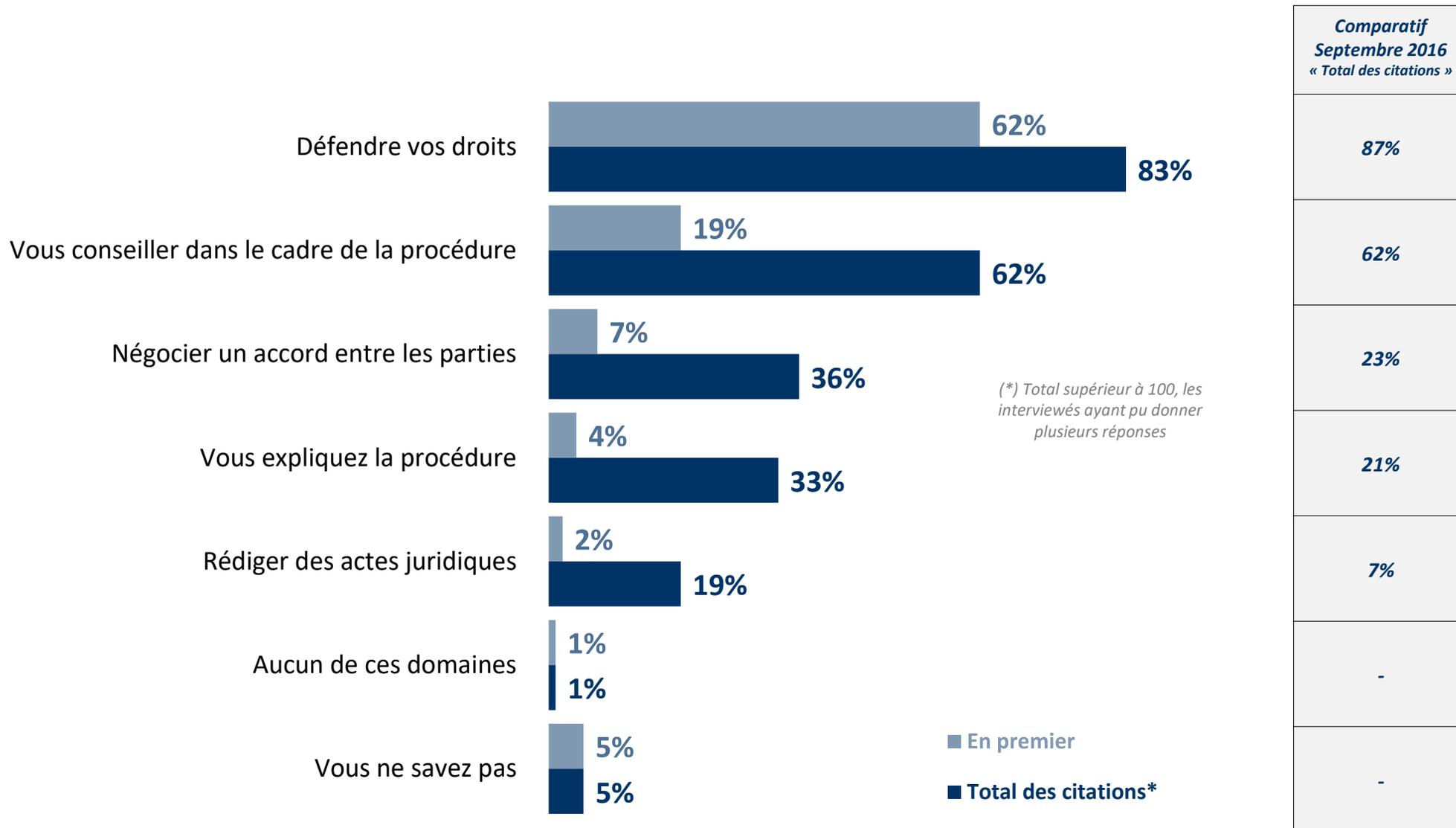


QUESTION : Et diriez-vous que vous en avez été satisfait ou pas satisfait ?
Si vous avez eu plusieurs fois recours à un avocat, nous parlons de la dernière fois.

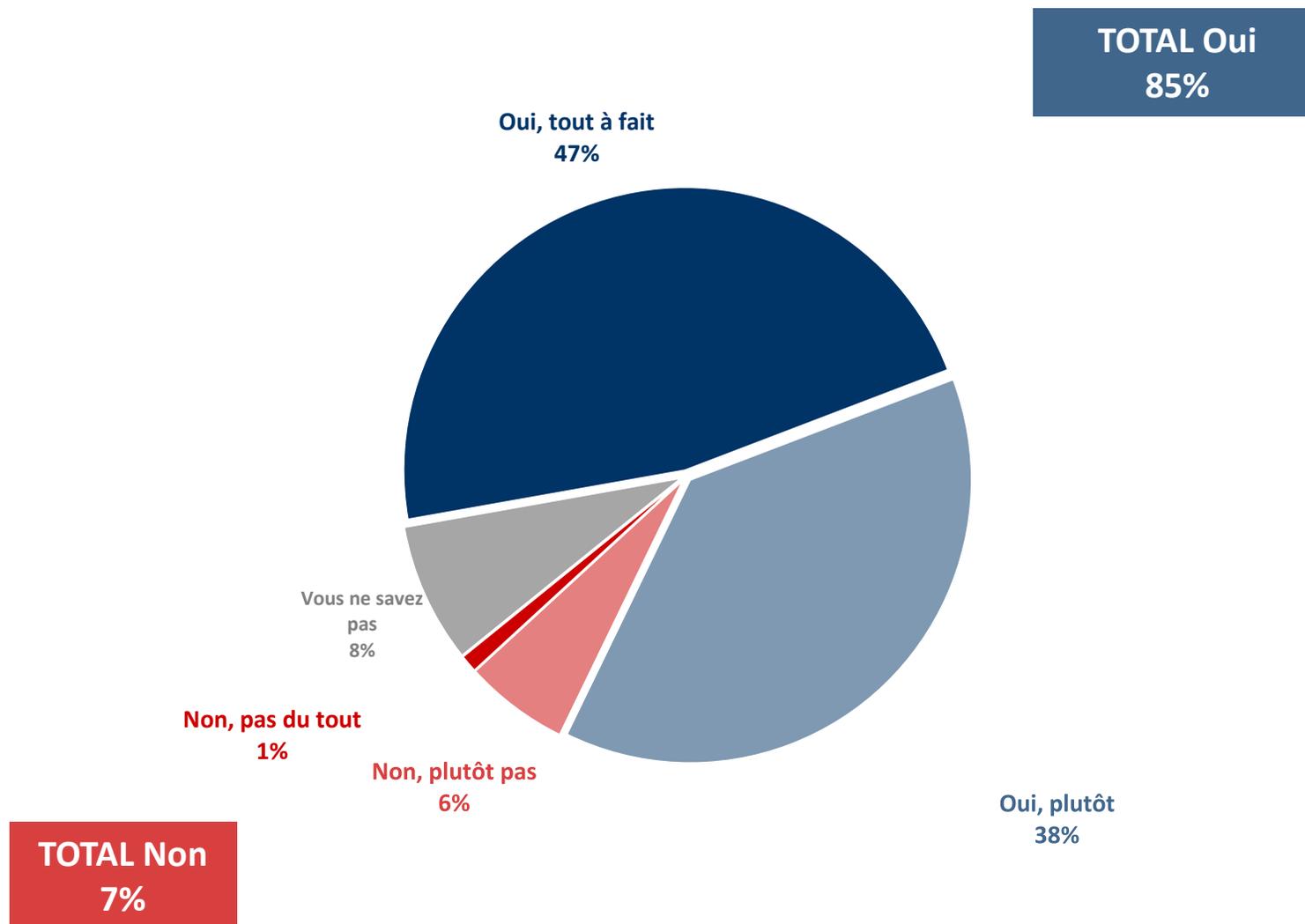
Base : aux personnes ayant déjà eu recours à un avocat, soit 44% de l'échantillon.



QUESTION : Selon vous, l'avocat a-t-il principalement vocation à... ? En premier ? Et ensuite ?

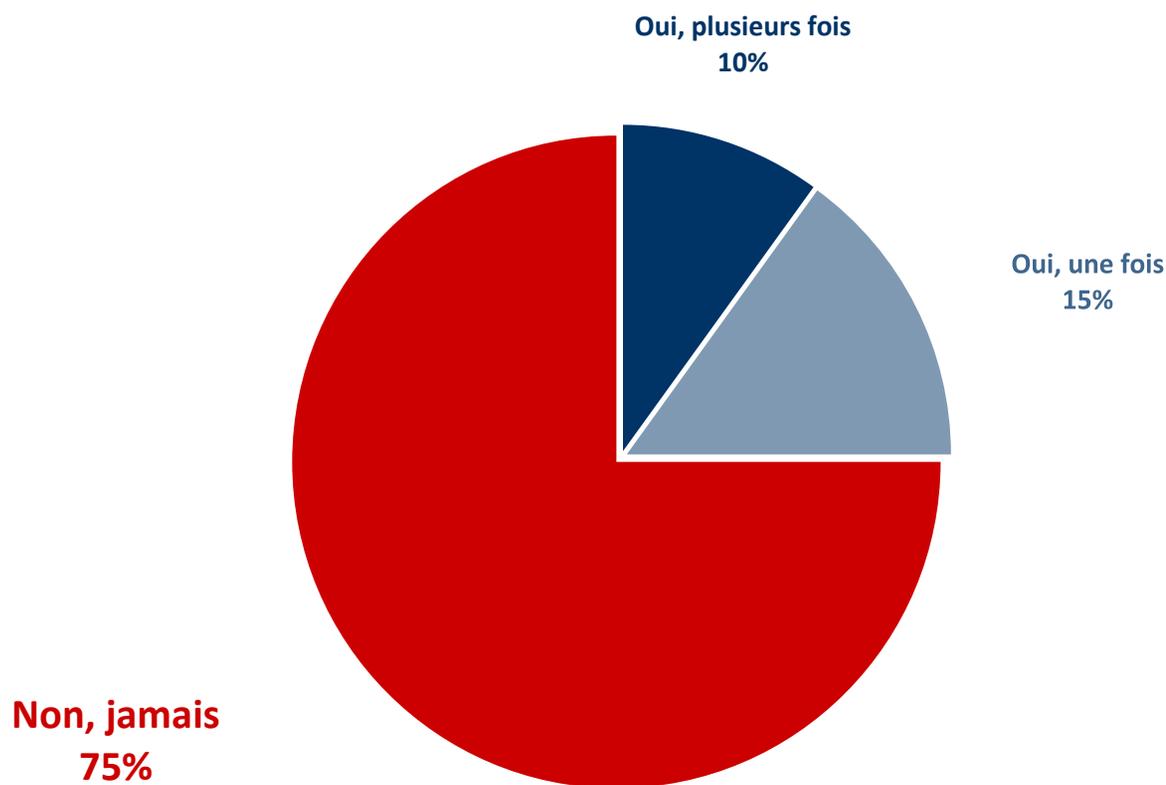


QUESTION : Souhaitez-vous que l'avocat de la victime soit présent à ses côtés dès le début de la procédure ?

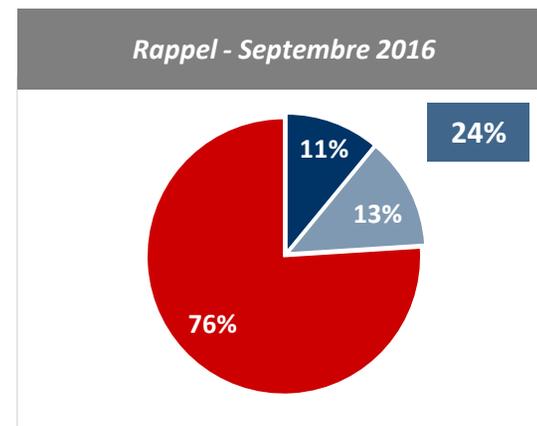
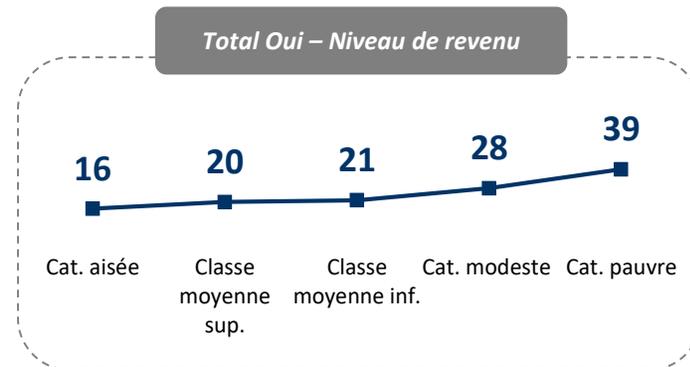


C | L'accessibilité à la Justice

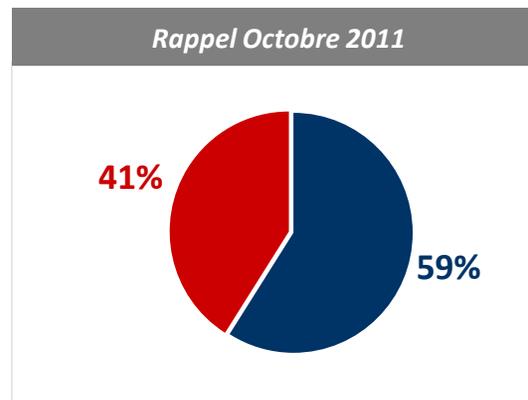
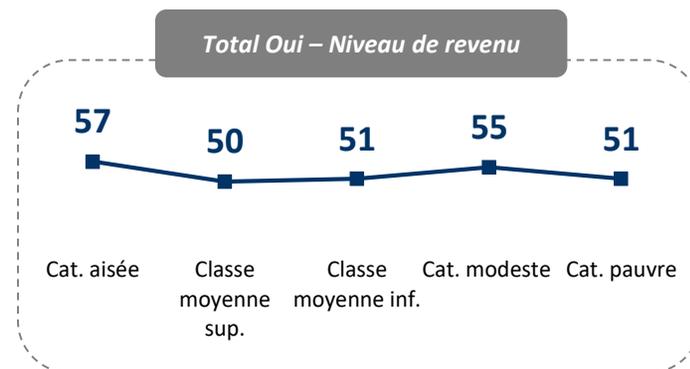
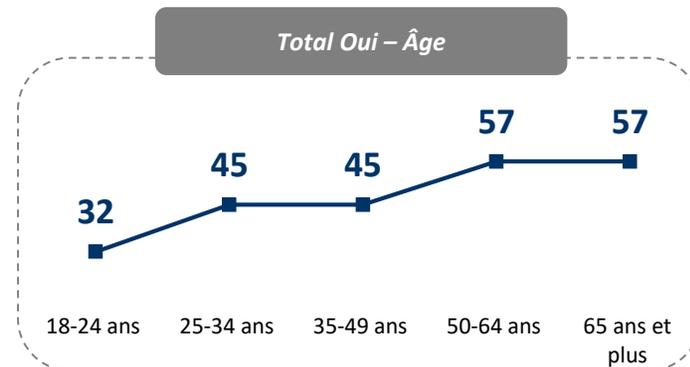
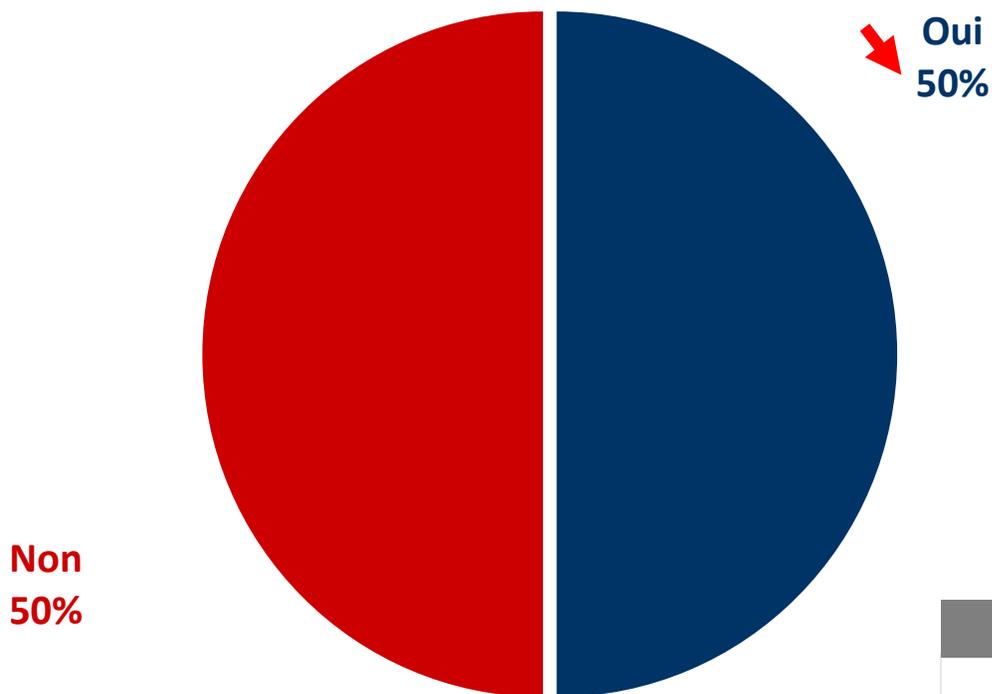
QUESTION : Vous personnellement, avez-vous déjà renoncé à faire appel à la Justice pour des raisons financières ?



TOTAL Oui
25%



QUESTION : Actuellement, l'aide juridictionnelle vous permet, si vous gagnez 1 000 euros par mois ou moins, de bénéficier d'une prise en charge totale par l'État des honoraires et frais de justice (avocat, huissier, expert, etc.). Le saviez-vous ?



➤ **Les Français ont peu confiance en une Justice qui, à leurs yeux, fonctionne mal et manque de moyens**

A l'instar de ce qui était mesuré déjà il y a 10 ans, à peine plus d'1 Français sur 2 (54%) déclare avoir confiance en la Justice, dont uniquement 5% « *tout à fait confiance* ». Ainsi, la Justice inspire bien moins confiance que d'autres institutions telles que l'Armée (85%) ou la Police (79%), mais reste mieux perçue que les élus (34%) ou les médias (28%). En revanche, il est intéressant de constater qu'à l'inverse de la Police et de l'Armée qui ont des difficultés à séduire les jeunes, la confiance accordée à la Justice est, elle, homogène au sein de l'opinion.

Cette crise de confiance est en partie alimentée par le sentiment particulièrement prégnant chez les Français que la Justice fonctionne mal : 65% sont de cet avis, et 22% estiment même qu'elle fonctionne « *très mal* ». Cette critique sévère est très probablement à imputer au manque de moyens dont pâtit la Justice et les juges pour faire correctement leur travail, que 7 répondants sur 10 perçoivent.

➤ **Dans ce contexte, les Français sont favorables à une augmentation du budget de la Justice au détriment d'autres ministères**

Les interviewés ont globalement des difficultés à estimer l'évolution du budget alloué au ministère de la Justice au cours des 2 dernières années : un tiers ne se prononce pas, un quart estime qu'il a diminué, un autre quart qu'il est resté stable et enfin 16% qu'il a augmenté. Ils s'entendent davantage - après mise à niveau sur le fait que, comparé à son PIB par habitant, le budget alloué à la Justice en France est parmi les plus faibles en Europe - à considérer que l'Etat devrait lui consacrer davantage de moyens au détriment d'autres ministères de première importance (79%).

Plus précisément, les personnes interrogées estiment qu'il faut investir en premier lieu dans l'aide aux victimes (49%), mais également dans le recrutement des magistrats et des greffiers (43%) ainsi que dans l'entretien et la construction des prisons (41%). A l'inverse, l'entretien et la rénovation des bâtiments de la Justice tels que les tribunaux apparaît bien moins prioritaire (15%).

➤ **Le coût financier du recours à un avocat reste de très loin le premier frein à leur sollicitation**

44% des répondants ont déjà eu recours à un avocat, la plupart du temps dans le cadre familial (67%), parfois dans le cadre professionnel (25%). Les trois quarts de ces personnes (76%) s'en disent satisfaites, une proportion qui a significativement augmenté par rapport à 2016 (+9 points).

Plus généralement, un peu plus d'un quart des personnes interviewées (26%) affirment qu'elles n'auraient pas systématiquement recours à un avocat dans le cadre d'un problème de Droit, et notamment les plus jeunes (31%). Cela s'explique le plus souvent par le coût que représente une telle prestation (60%), plus que par préférence pour un autre acteur de la Justice tel qu'un conciliateur (30%) ou par choix se débrouiller seules (20%).

➤ **Proposée pour pallier aux coûts jugés trop élevés du recours en Justice, l'aide juridictionnelle est encore trop peu connue**

En parallèle du coût élevé associé au recours à un avocat, un quart des Français a déjà renoncé à faire appel à la Justice pour des raisons financières (dont 10% plusieurs fois), et plus particulièrement les personnes les plus pauvres (39%). Or, alors que l'aide juridictionnelle est censée permettre à ces Français qui gagnent moins de 1 000 euros par mois de bénéficier d'une prise en charge totale par l'État de leurs honoraires et frais de justice (avocat, huissier, expert, etc.), celle-ci n'est connue que par la moitié d'entre eux (51% des Français les plus pauvres).